



**PROJET
EDUCATIF
COMMUNAUTAIRE
2021 – 2026**

Communauté de Communes Carmausin-Ségala



SOMMAIRE

SOMMAIRE.....	2
PREAMBULE	3
POURQUOI UN PROJET EDUCATIF COMMUNAUTAIRE ?.....	4
METHODOLOGIE	5
L’EVALUATION DU PRECEDENT PROJET EDUCATIF.....	6
LE DIAGNOSTIC TERRITORIAL.....	7
Pourquoi un diagnostic ?	7
Le territoire (sources INSEE 2018 et CTG 3CS 2020).....	7
Diagnostic Petite enfance (0/6ans)	11
Diagnostic Enfance (3/12 ans).....	13
Diagnostic Jeunesse (11/17 ans)	14
LES ENJEUX, LES ORIENTATIONS, LES OBJECTIFS.....	17
LES MOYENS.....	18
Les moyens humains.....	18
Les moyens financiers.....	18
LA GOUVERNANCE	19
L’EVALUATION.....	20

PREAMBULE

Dès 2015, les membres de la Commission Petite enfance-Enfance-Jeunesse de la Communauté de communes Carmausin-Ségala ont souhaité élaborer un Projet Educatif pour retranscrire clairement les valeurs et intentions éducatives qu'ils défendent.

Le Projet Educatif communautaire 2017-2020 a permis d'amorcer la démarche.

Le Projet Educatif 2021-2026 vise à la poursuivre, tout en la rendant plus accessible à chacun, qu'il soit habitant du territoire ou intervenant auprès des enfants, des adolescents ou des parents.

Didier Somen, Président de la 3CS

**Thierry San Andres, Vice-président en charge de la
Politique Petite enfance-Enfance-Jeunesse**

POURQUOI UN PROJET EDUCATIF COMMUNAUTAIRE ?

Le projet éducatif permet de traduire l'engagement des élu.es de la 3CS dans le domaine de la politique Petite enfance-Enfance-Jeunesse.

Il offre un cadre de référence pour conduire la politique communautaire pour les enfants et adolescents de 0 à 17 ans.

Il est le socle sur lequel les différents acteurs peuvent s'appuyer pour mettre en place des projets soutenus par la 3CS sans pour autant exclure d'autres actions mises en place par les partenaires.

S'il encadre principalement les temps extrascolaires, le Projet Educatif a vocation à créer une véritable cohérence avec les autres temps de l'enfant et de l'adolescent : temps scolaires, périscolaires, et les autres temps de l'enfant et du jeune, et de leur famille.

L'Education est l'affaire de tous.

Parents, enseignants, équipes d'animation des crèches et des accueils de loisirs, assistantes maternelles, éducateurs sportifs, intervenants culturels, équipements sportifs et culturels (piscine, cinéma...), chacun contribue au développement et au bien-être des enfants et adolescents de notre territoire.

Le Projet Educatif a été validé en Conseil Communautaire le 23 Septembre 2021.

METHODOLOGIE

Les élu.es ont souhaité un document simple, lisible et accessible à tous.

Les élu.es et agents du service Petite enfance-Enfance-Jeunesse de la 3CS ont mené une réflexion durant plusieurs mois, afin de définir les orientations et objectifs du Projet Educatif.

Ces temps de travail se sont déroulés dès janvier 2021, avec la présentation de l'évaluation du Projet Educatif 2017/2020. Puis, différents scénarios ont été envisagés et le choix d'un diagnostic simple a été fait, afin d'écrire rapidement le Projet dont la mise en œuvre a été fortement retardée à cause du contexte sanitaire.

Ces travaux ont abouti fin août 2021, et ont été validés en comité technique puis en comité de pilotage, et enfin en conseil communautaire en septembre 2021.



Calendrier prévisionnel 2021 - Projet Educatif Communautaire 2021/2026

Tâches	Avril					Mai					Juin					Juillet					Août					Septembre					Octobre					Novembre					Décembre				
	S13	S14	S15	S16	S17	S18	S19	S20	S21	S22	S23	S24	S25	S26	S27	S28	S29	S30	S31	S32	S33	S34	S35	S36	S37	S38	S39	S40	S41	S42	S43	S44	S45	S46	S47	S48	S49	S50	S51	S52					
Préparation présentation commission (méthodologie, rétroplannings, type de document, objectifs...)																																													
Synthèse diagnostic existant (enquêtes, diag santé, infos réseaux...), rédaction diag																																													
Validation démarche par commission Enfance Jeunesse																																													
Création groupe de travail élus																																													
Complément diagnostic																																													
Présentation diag et définition orientations en commission EJ ou groupe de travail élus. Infos président et DGS																																													
Rédaction du PEC (orientations...)																																													
Présentation pré projet au comité technique																																													
Présentation pré projet à la commission Enfance Jeunesse. Infos président et DGS																																													
Présentation au comité de pilotage																																													
Validation en conseil communautaire																																													
Préparation appel à projet																																													
Lancement appel à projet																																													
Comité attribution appel à projets																																													
Validation financement projets par conseil communautaire																																													
Présentation Projet Educatif Communautaire aux partenaires																																													

Politique
Technique
Partenariat

L'ÉVALUATION DU PRECEDENT PROJET EDUCATIF

L'évaluation du précédent Projet Educatif Communautaire 2017/2020 a été présentée aux élu.es de la commission Enfance Jeunesse en janvier 2021.

De nombreuses actions ont été réalisées, dans le cadre des appels à projets annuels du Projet Educatif.

18 projets ont été portés par des associations locales diverses ou des établissements scolaires. Les projets 2019/2020, quelque peu mis à mal en raison du contexte sanitaire, se sont poursuivis en 2021.

Les thématiques les plus retenues ont été le « Vivre ensemble » et « L'identité territoriale ». « Etre bien » ayant davantage été travaillé dans le cadre du Contrat Local de Santé (CLS).

En 2018/2019, les publics ayant le plus participé à ces actions, ont été les 3/12 ans (194 pers) et les 11/17 ans (189 pers), puis les parents (72 pers), les professionnels (48 pers), les 0/3 ans (30 pers), et 12 séniors.

Les actions ont bénéficié aux habitants d'une quinzaine de communes de la 3CS.

Nombre d'actions répondant aux objectifs du Projet Educatif ont également vu le jour dans le cadre d'autres dispositifs, comme l'EAC (Education Artistique et Culturelle) soutenue par la commission Culture de la 3CS, ainsi que dans le cadre du CLS.

Les structures Petite enfance-Enfance-Jeunesse ont également poursuivi leurs projets comme d'habitude, souvent en partenariat avec d'autres structures (crèches, ALSH, établissements scolaires...).

Les différents niveaux de compétences (scolaire, périscolaire, extrascolaire, parentalité) ne facilitent pas le travail entre les divers acteurs de la communauté éducative (familles, enseignants, équipes d'animation des crèches et des accueils de loisirs, intervenants des temps périscolaires, personnels des écoles, acteurs culturels...).

Il existe peu de liens entre le Projet Educatif Communautaire et les projets d'écoles, les PEDT (Projets Educatifs De Territoire gérés par les communes), les projets de certains ALSH ou ALAE. Idem pour les projets des crèches, du Relais d'Assistantes Maternelles, du Lieu d'Accueil Enfants Parents.

Néanmoins, notre territoire bénéficie d'une offre éducative diversifiée et de qualité, ainsi que d'expérimentations de nouvelles pratiques et de partage d'expérience.

Cependant, la mutualisation des compétences, des actions, ainsi que la création de passerelles entre les structures et les acteurs restent à encourager.

LE DIAGNOSTIC TERRITORIAL

Pourquoi un diagnostic ?

Le Projet Educatif Communautaire s'appuie sur des éléments recueillis via les partenaires œuvrant auprès des enfants et jeunes de notre territoire.

Les données recueillies lors de plusieurs enquêtes auprès de la population locale (questionnaire 11/25 ans en janvier 2020, questionnaire parents d'enfants de 0 à 3 ans début 2021) y ont été ajoutées.

Ce diagnostic permet de mieux identifier les besoins des familles, enfants et adolescents au vu des spécificités de notre territoire.

Le territoire (sources INSEE 2018 et CTG 3CS 2020)

L'intercommunalité regroupe 32 communes et près de 30 000 habitants (29 773 h -INSEE 2018). Située au nord du département du Tarn, elle se trouve à environ 90 km de Toulouse, 60 km de Rodez et 15 km d'Albi.

La Communauté de Communes Carmausin-Ségala (3CS) est une intercommunalité récente, créée le 1^{er} janvier 2014, issue de la fusion de la Communauté de Communes du Carmausin (3C) et de la Communauté de Communes du Ségala Carmausin (CCSC).

L'intercommunalité est composée d'une majorité de petites communes rurales maillées autour d'un pôle urbain principal (Carmaux, Blaye-les-Mines, Saint-Benoît-de-Carmaux). De par ses équipements, le centre urbain est un pôle commercial et de services qui concentre l'essentiel de l'activité économique du territoire et la moitié de la population. Quelques chefs-lieux de cantons, comme Valdériès ou Pampelonne par exemple, jouent leur rôle de bourg centre avec un petit appareil commercial et de services d'influence très locale.



Comme la plupart des territoires agricoles, le Carmausin-Ségala est vieillissant et dispose d'un niveau de vie relativement faible. Il connaît également un chômage assez élevé. Fortement impacté par les fermetures successives des mines à partir des années 60, le territoire a connu un déclin économique important, véhiculant une image négative tenace.

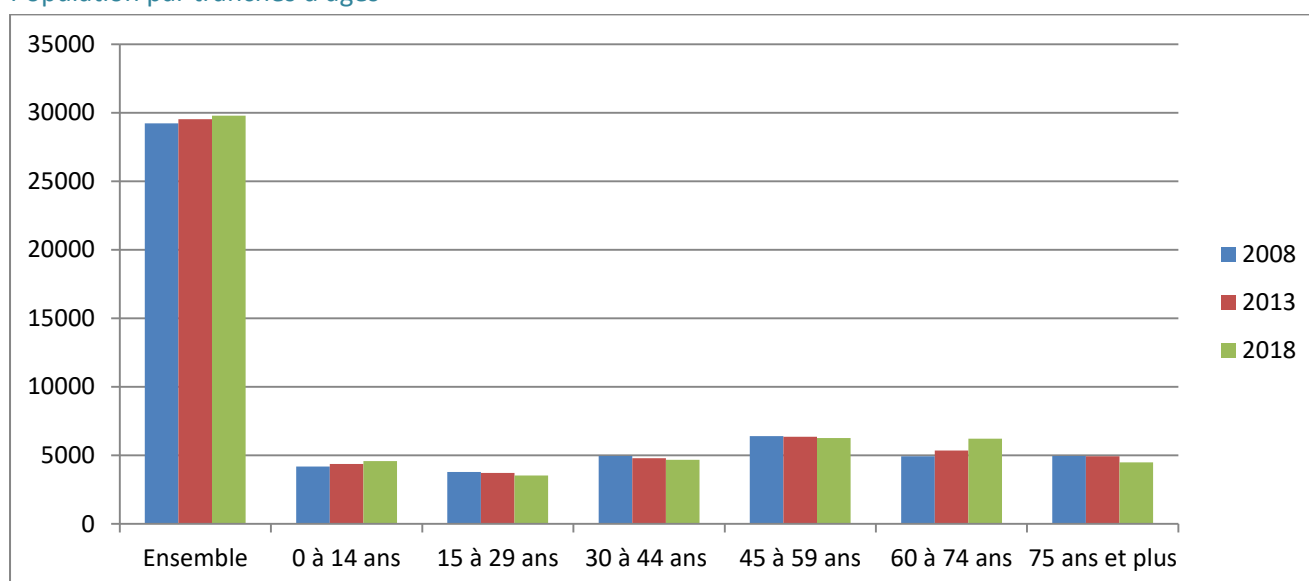
Sa reconversion est en cours et l'activité économique tend désormais à se stabiliser, passant en plusieurs décennies d'une économie industrielle à une économie plus tertiaire. Le Carmausin-Ségala reste cependant fortement dépendant du bassin d'emploi de l'agglomération albigeoise à laquelle il est contigu.

Après avoir connu un déclin démographique jusque dans les années 1990, le nombre d'habitants se stabilise et tend à progresser sur les communes situées en zone rurale, et notamment proche d'Albi. A l'inverse, la population en zone urbaine (Blaye-les-Mines, Carmaux) continue à diminuer mais à un rythme ralenti, comparativement aux décennies précédentes.

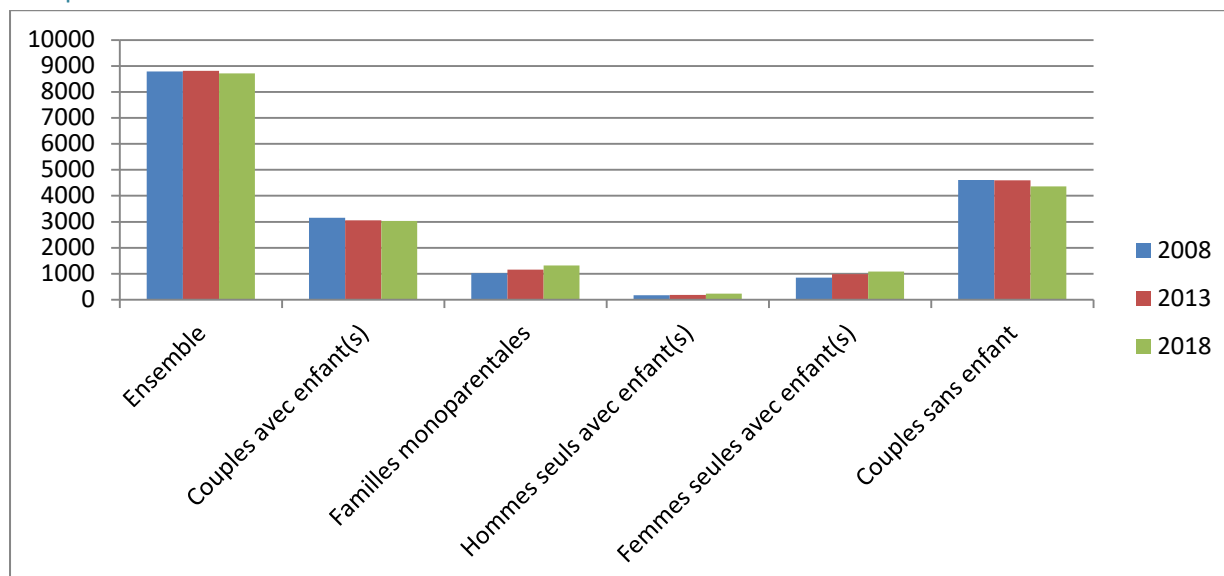
Ce basculement démographique est le signe de l'attractivité de ce territoire, liée au cumul de divers facteurs tels que le dynamisme de l'agglomération d'Albi, la bonne desserte d'une partie du territoire (TER et Tarn Bus) et la disponibilité foncière à des coûts moindres.

Données socio-démographiques (Sources INSEE)

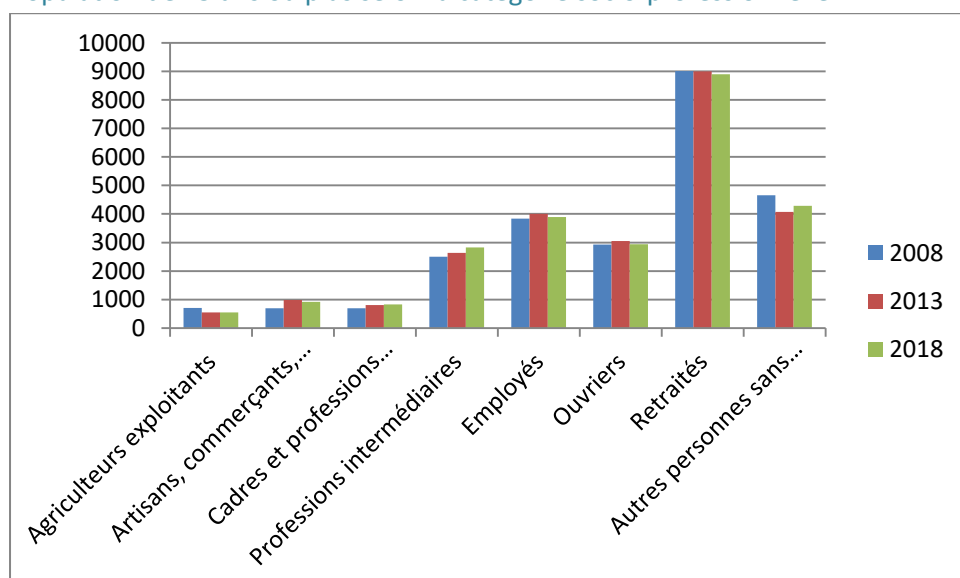
Population par tranches d'âges



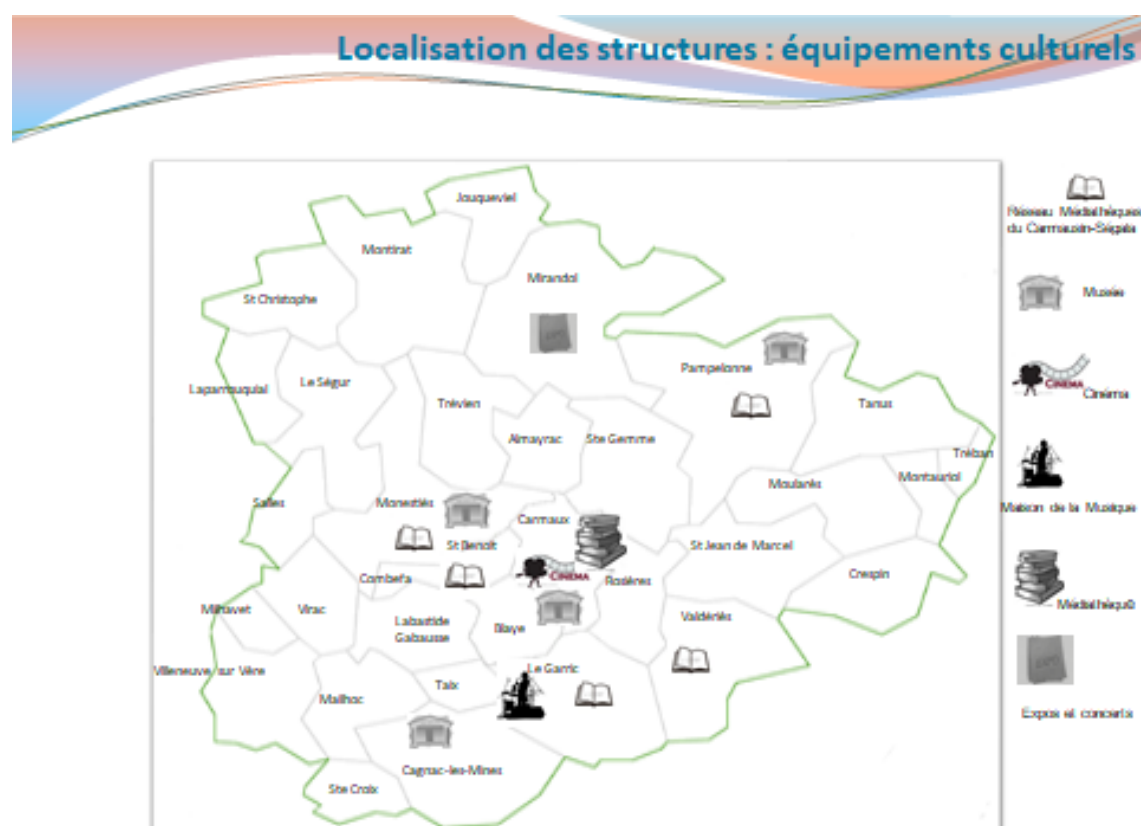
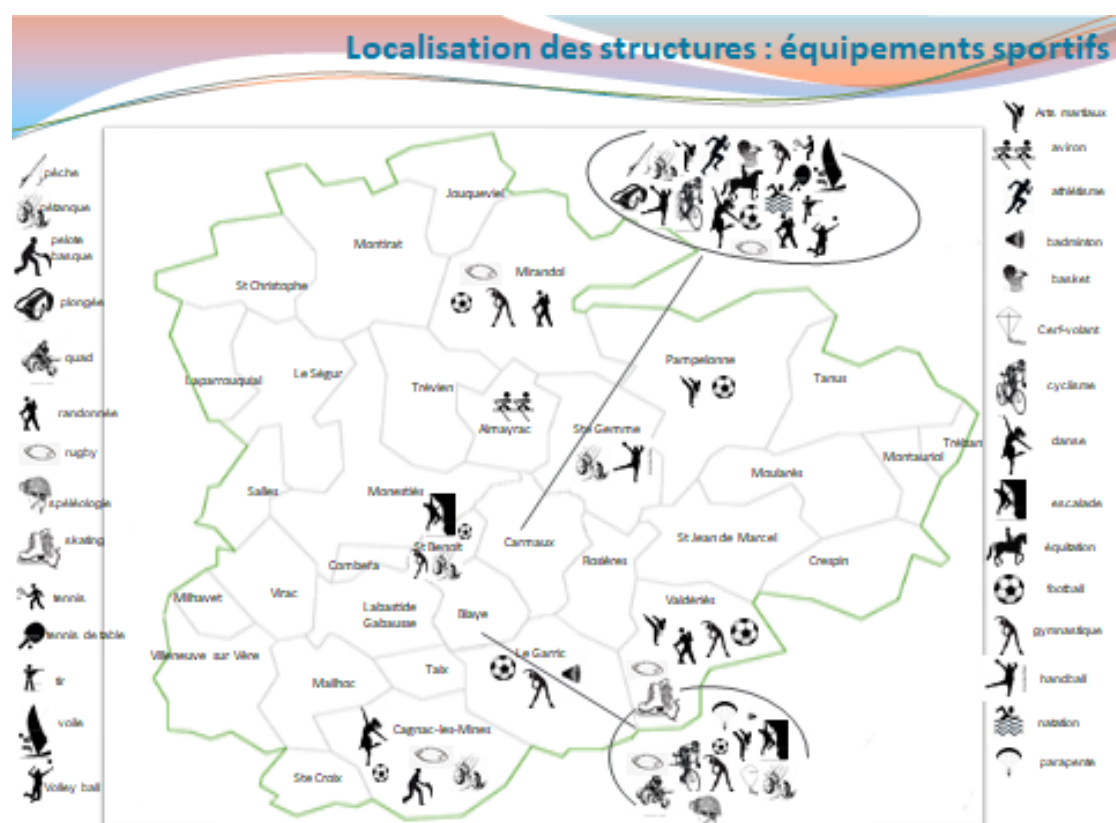
Composition des familles



Population de 15 ans ou plus selon la catégorie socio-professionnelle

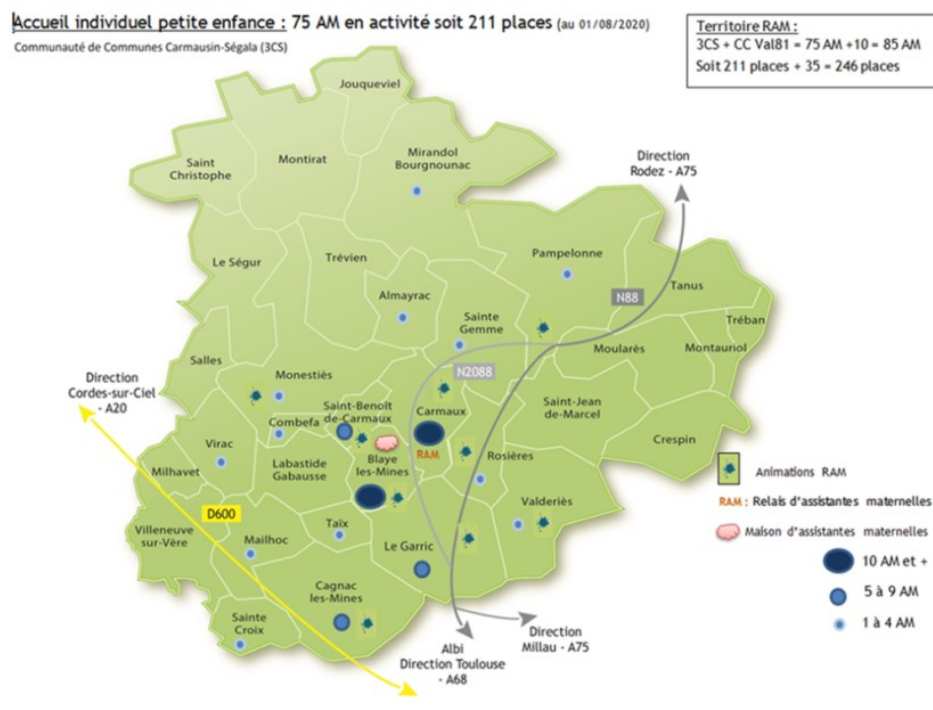
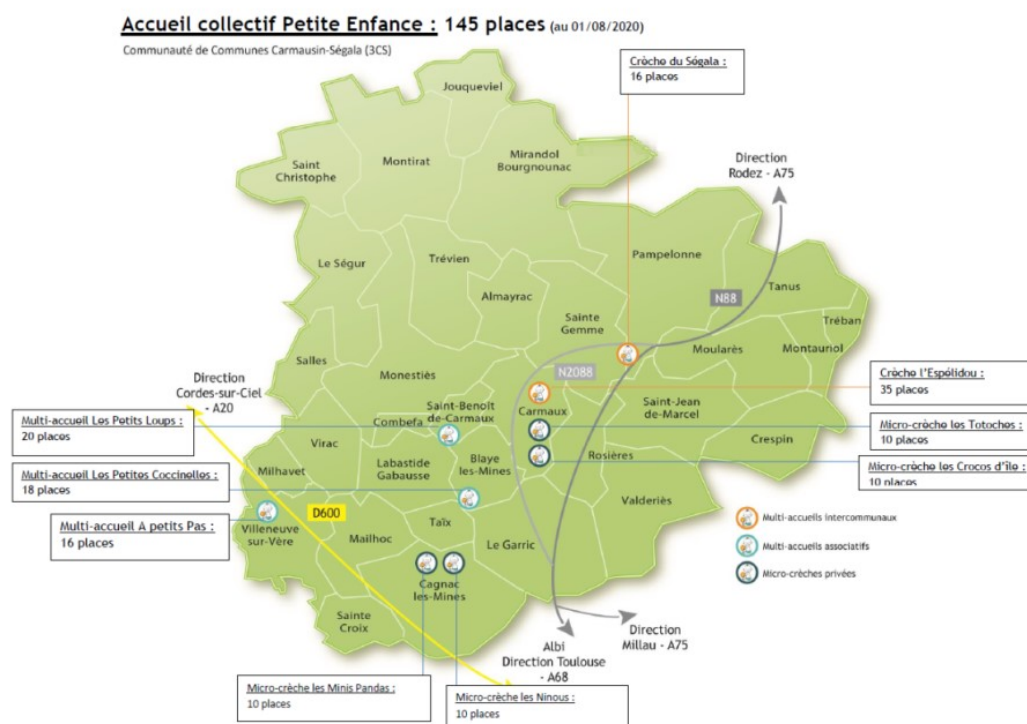


Les équipements sportifs et culturels (liste non exhaustive) :



Diagnostic Petite enfance (0/6ans)

1) Structures d'accueil et partenariats



Environ 730 enfants de moins de 3 ans habitent sur notre territoire (données CAF 2019).

Environ 520 enfants (0-6 ans) ont été accueillis en 2019 en accueil individuel ou en accueil collectif (données 2019 CAF et PMI).

Au 1^{er} août 2020 :

- 145 places d'accueil collectif : 5 crèches dont 2 gérées par la 3CS et 3 associatives, 4 micro-crèches privées.
- 1 RAM (Relais d'Assistantes Maternelles).
- 211 places en accueil individuel. 75 assistantes maternelles en activité (dont 1 Maison d'Assistantes Maternelles à Blaye les Mines).

De nombreux partenariats sont mis en œuvre (inter-crèches, RAM/crèches, avec des EHPAD, des médiathèques, des groupes de parents...) et des projets spécifiques : actions de prévention (alimentation, environnement, écoles maternelles, perturbateurs endocriniens...), passerelles école-crèche, projet Culture-Petite enfance. Cependant, il existe peu de projets entre les structures Petite enfance et les accueils de loisirs (ALSH, ALAE). Idem concernant le lien avec les centres sociaux. Les projets entre crèches et assistantes maternelles ne se font qu'avec les 2 structures intercommunales, mais pas encore avec les crèches ou micro-crèches associatives.

Les freins identifiés sont parfois liés :

- ✓ Au territoire étendu et problématique de transport
- ✓ A la réglementation concernant l'encadrement (gestion des équipes)
- ✓ Depuis 2020, impact du Covid et des protocoles qui permettent moins de se projeter dans des actions futures

2) Retour d'enquête (menée dans le cadre du Contrat Local de Santé début 2021)

98 familles (parents d'enfants 0/3 ans) ont répondu, soit 110 enfants concernés. La majorité des familles travaillent. 6 familles monoparentales.

Ce qui en ressort le plus est :

- ✓ Ce qui concerne les écrans
- ✓ L'apprentissage de la propreté
- ✓ Les périodes d'opposition
- ✓ Le manque de soutien des services PMI, mais les parents trouvent de l'aide auprès des professionnels de crèches, des médecins, des amis, de la famille...
- ✓ La difficulté parfois dans le choix du matériel de puériculture

Propositions des familles :

- Améliorer l'information des familles sur les gestes du quotidien, l'accompagnement des parents dont un enfant a une particularité (enfant précoce, porteur de handicap, malade, jumeaux,...) : réunions menées par des professionnels de la Petite Enfance, mise à disposition de livres, magazines, outils divers, guide des professionnels de santé, mieux communiquer sur les services PMI, développer la place des crèches dans leur rôle de soutien aux familles

- Favoriser l'interconnaissance et l'ouverture au monde : ateliers, temps collectifs, partenariats...

- Créer une maison de l'enfance et un pôle santé à Carmaux (consultation de proximité par un pédiatre ou un généraliste mais avec un accueil dédié aux enfants), centraliser l'information (lieu ressource, personnes ressources...).

3) Autres démarches

Le Département du Tarn est le 1er département signataire de la charte « villes et territoires sans perturbateurs endocriniens » depuis le 27 mars 2019.

En mars 2020, la Caisse d'Allocations Familiales du Tarn a lancé la démarche de **réécriture du Schéma Départemental de Services aux Familles (SDSF)** arrivé à son terme le 31 décembre 2020. Celui-ci a pour vocation de coordonner les politiques institutionnelles en matière de Petite enfance, d'Enfance, de Jeunesse et de parentalité. Son diagnostic est en cours.

Diagnostic Enfance (3/12 ans)

1) Structures d'accueil et partenariats

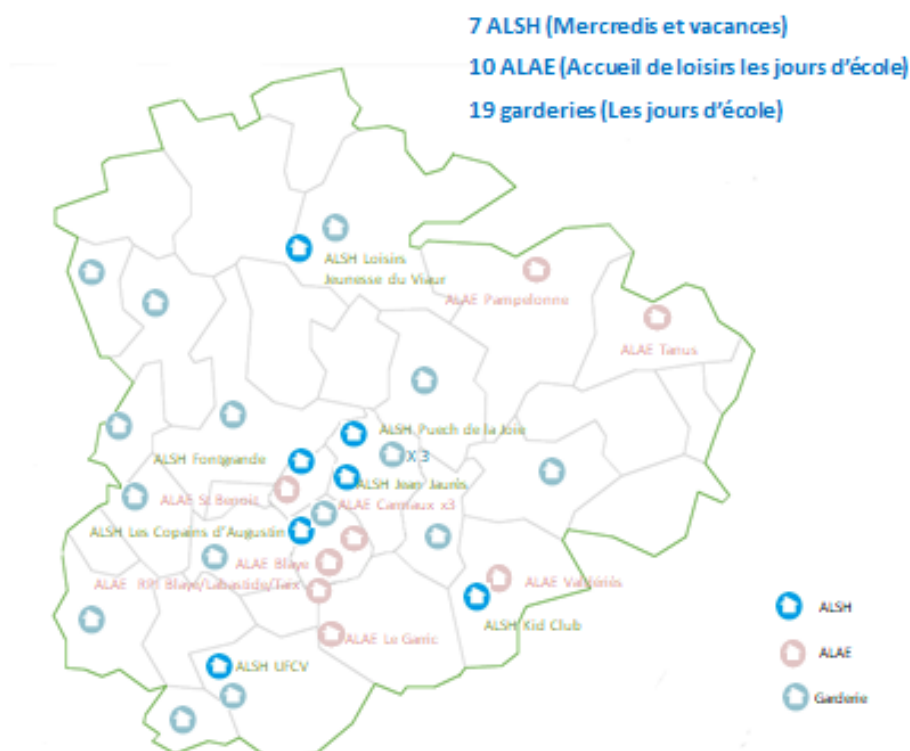
Environ 2 600 enfants (données CAF/MSA).

Les temps de l'enfant sont gérés à différents niveaux :

- Communes : scolaire et périscolaire (ALAE, NAP, Garderies, ALSH du mercredi)
- Communauté de Communes : extrascolaire (ALSH vacances)
- Centres sociaux : parentalité

Des actions :

- 7 ALSH, 10 ALAE, 19 garderies, NAP
- des séjours (surtout pendant les vacances d'été)
- de nombreux clubs sportifs, associations culturelles...
- des infrastructures locales : cinéma, piscine, terrains de sport, city stades, sentiers VTT, plans d'eau...



2) Retour d'enquête (menée auprès des équipes des ALSH début 2021)

Ce qui en ressort le plus est :

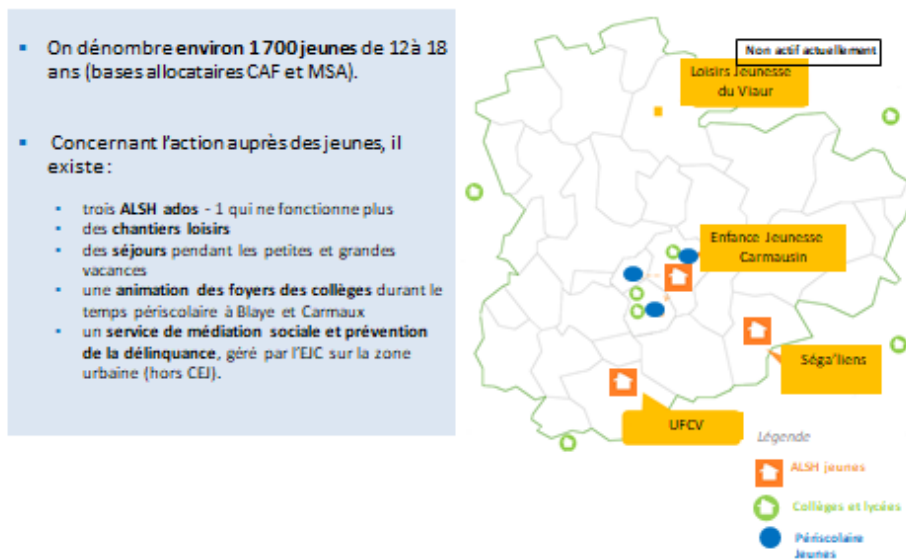
- des enfants connectés de plus en plus jeunes à leur téléphone
 - des enfants de moins en moins actifs
 - besoin de sensibiliser les parents (alimentation, culture, activité physique...)
- Depuis l'année Covid : envie de retrouver les copains, manger ensemble, jouer, sortir

3) A améliorer

- peu de projets « passerelle » entre la Petite Enfance et l'Enfance. Quelques-uns entre l'Enfance et la Jeunesse (EJC, UFCV, Séga'liens)
- de moins en moins de projets entre les ALSH (pas tous sur les mêmes temps d'accueil le mercredi – difficultés accentuées depuis la mise en place des protocoles sanitaires liés au Covid)
- une harmonisation des services difficile à mettre en place (tarifs, mutualisation, complémentarité...)

Diagnostic Jeunesse (11/17 ans)

1) Structures d'accueil et partenariats



2) Retour d'enquêtes

2-1) Enquête menée par l'Office de Tourisme 3CS en janvier 2020

80 jeunes 13/14 ans ont répondu (50 % Carmaux - 50 % autres communes)

Les jeunes connaissent :

- 96 % musée-mine, Roucarié, Cap Découverte
- 86 % musée du verre
- 34 % viaduc du Vialour
- 22 % château de Thuriès
- 12 % chapelle de Las Planques

Ils pratiquent :

- Sports ou loisirs : 8 % (rugby, foot, hand, équitation, gym)
- Déplacements : 57 % parents/amis (voiture), 31 % vélo, 6 % bus, 6 % scooter

2-2) Enquête menée dans le cadre du Contrat Local de Santé en janvier/février 2020

L'objectif de l'enquête était de connaître les difficultés rencontrées par les jeunes de 11 à 25 ans.

857 jeunes de 11/25 ans ont répondu à cette enquête qui a été menée en partenariat avec une classe BTS du Lycée Jean-Jaurès de Carmaux, soit environ la moitié des jeunes du territoire.

87% des répondants étaient âgés de 11 à 18 ans.

Concernant leur Provenance :

- 58% habitent le secteur urbain (*Carmaux, Blaye les Mines, St-Benoît de Cx, Rosières, Le Garric*)
- 18% habitent en secteur rural (*Jouqueviel, Montirat, St-Christophe, Trévien, Le Ségur, Salles, Monestiés, Combefa, Almayrac, Ste-Gemme, Pampelonne, Mirandol-Bourgnounac, Tanus, Tréban, Moularès, St-Jean de Marcel, Crespin*)
- 4% habitent le secteur péri urbain 4% (*Labastide-Gabause, Valdériès, Taïx, Cagnac les Mines*)
- 20% habitent hors 3CS

Les difficultés exprimées par les jeunes :

☐ **La scolarité, l'emploi :**

- Quel que soit les tranches d'âge, les jeunes expriment avoir des difficultés d'orientation et de connaissance de leurs droits.

☐ **La santé :**

- Quel que soit les tranches d'âge, les jeunes de 11 à 25 ans ressentent des difficultés liées aux écrans mais aussi aux angoisses, aux peurs.
- On remarque des écarts importants entre les filles et les garçons concernant les difficultés liées aux angoisses sur la tranche des 11 – 20 ans : les filles 61,54% contre 28,91% pour les garçons.

☐ **La mobilité :**

- On constate des difficultés liées à la mobilité plus particulièrement chez les jeunes de 16 à 25 ans et particulièrement chez les jeunes habitant hors 3CS.

☐ **L'argent :**

- On constate des difficultés liées à l'argent surtout à partir de 16 ans (argent de poche et argent pour les loisirs principalement)

☐ **La famille :**

- Les moyennes concernant les difficultés familiales sont plus faibles que pour les autres thématiques (santé, mobilité...). Toutefois, on remarque des écarts entre les filles et les garçons concernant les difficultés liées au manque de soutien familial : 28,29% / 14,61%, au fait de s'occuper d'un des parents, frères ou sœurs : 17,82% / 9,14%, et aux conflits familiaux : 38,06% / 15,79%.

❑ **La vie sociale :**

- Les moyennes concernant les difficultés liées à la vie sociale sont plus faibles que pour les autres thématiques (santé, mobilité...)
- De façon générale les difficultés les plus exprimées, toutes tranches d'âge confondues sont les difficultés liées aux relations avec les parents.
- Le manque d'activités dans des associations concerne principalement les jeunes de + de 16 ans et hors 3CS.

Pour rechercher des infos, les jeunes utilisent principalement Internet ou leur entourage.

A la question : « Qu'est ce qui pourrait aider les jeunes » ?

- Pour 46% : rencontrer des professionnels
- Pour 36% : avoir des aides financières

Leurs disponibilités : Les jeunes sont principalement disponibles en fin d'après-midi tous les jours de la semaine, sauf le mercredi où le début d'après-midi est plébiscité.

2-3) Enquête menée auprès des 11/25 ans par le Département du Tarn en 2020

Ce qui en ressort le plus est qu'ils ont besoin de :

Environnement : davantage de transports en commun, d'infrastructures sportives, de débit internet, de nourriture bio, de pistes cyclables

Social : vivre bien ensemble, des sorties de plusieurs jours, davantage de sécurité et de gentillesse

Physique : faire + de sport, organiser des rencontres sportives inter-établissements scolaires

Financier : gratuité des transports et musées, aide financière pour achat de vélos, chéquier lycéen

Occupationnel : davantage de sorties culturelles

Objectifs du Plan Tarn Jeunesse 2021-2025 :

- Favoriser le développement personnel et la citoyenneté des jeunes
- Prévenir les risques de rupture sociale, favoriser l'accès et l'inclusion socio pro
- Optimiser l'action départementale en faveur des jeunes : gagner le pari de la lisibilité et de l'information

LES ENJEUX, LES ORIENTATIONS, LES OBJECTIFS

La Communauté de Communes retient pour 2021/2026 les orientations et objectifs suivants :

Enjeux

- La qualité de vie du territoire
- Le renforcement des liens familiaux
- L'épanouissement dans les apprentissages
- Le bien-être des adolescents

Orientations

Parentalité

- Soutenir les parents dans l'éducation de leur enfant
- Renforcer les liens familiaux



Objectifs opérationnels

- Développer des actions de parentalité
- Encourager les projets portés par des parents
- Favoriser les projets parents/enfants

Réduction des inégalités

- Favoriser l'épanouissement dans la scolarité
- Lutter contre l'isolement et les discriminations
- Permettre à chaque enfant et adolescent d'agir en tant que citoyen
- Développer la pratique sportive et culturelle

- Développer des projets propices au bien-être à l'école
- Impulser des projets incitant à une implication citoyenne des enfants et adolescents
- Proposer des activités sportives et/ou culturelles accessibles à tous
- Faciliter le parcours des familles

Jeunesse

- Reconnaître l'adolescent comme une personne à part entière et unique
- Faciliter l'accès à l'information
- Favoriser l'ouverture au monde

- Encourager l'implication des jeunes dans des projets
- Proposer des lieux ressources
- Développer des lieux de vie facilement accessibles aux adolescents
- Favoriser les rencontres entre jeunes et intergénérationnelles

Usage des médias et outils numériques

- Favoriser des usages responsables et citoyens des outils numériques
- Tendre vers un bon usage des outils numériques au sein de la famille

- Apporter une meilleure connaissance des outils numériques et de leur utilisation
- Développer l'esprit critique des enfants, jeunes et des parents face aux médias et au numérique

Les élu.es souhaitent mettre en avant la solidarité et la tolérance, et que les projets menés facilitent les échanges, sensibilisent à l'environnement, incitent à l'écoute et l'ouverture aux autres, développent la citoyenneté.

Le Projet Educatif Communautaire doit permettre de valoriser et rendre plus lisibles les actions menées tout en facilitant la proximité entre les habitants et les élu.es.

LES MOYENS

Le Projet Educatif s'appuie sur les structures Petite enfance-Enfance- Jeunesse (crèches, accueil de loisirs...).

A cela s'ajoute de nombreux équipements sportifs et culturels (cinéma, piscine, gymnases, city-stades, médiathèques, fablab...) répartis sur l'ensemble du territoire. Le réseau associatif est une des richesses de notre territoire, ainsi de multiples associations permettent une grande diversité d'activités.

De nombreuses communes mettent à disposition des locaux afin que les habitants puissent bénéficier de ces loisirs.

Les moyens humains

Le Projet Educatif Communautaire s'inscrit dans une démarche partenariale.

Il est géré par le pôle Enfance Jeunesse du service de Cohésion Sociale de la 3CS.

Les réseaux des structures Petite enfance-Enfance-Jeunesse animés par les coordinatrices, contribuent à la mise en œuvre du Projet Educatif, ainsi que le réseau Jeunesse élargi (12/25 ans) animé par les coordinatrices Santé et Action Sociale.

De plus, de nombreuses actions sont menées par les associations, les établissements scolaires, les centres sociaux, les communes du territoire, ainsi que de façon transversale avec d'autres services de la Communauté de Communes (Santé, Culture, Patrimoine...).

La Protection Maternelle Infantile, le Service Départemental à la Jeunesse à l'Engagement et au Sport, l'Education Nationale... participent à l'élaboration et/ou au suivi de certains services

Les moyens financiers

1) Les moyens financiers de la 3CS

La Communauté de Communes soutient financièrement le fonctionnement des structures Petite enfance-Enfance-Jeunesse du territoire via des subventions annuelles.

Dans le cadre du Contrat de Ville, du Contrat Local de Santé, ou par d'autres subventions, la 3CS finance également de nombreuses actions de prévention, éducatives, culturelles, de loisirs...

L'appel à projet du Projet Educatif Communautaire est d'un montant de 15 000 € par an, soumis au vote du budget global annuel de la 3CS.

2) Les autres participations financières

La CAF accompagne financièrement dans le cadre du Contrat Enfance Jeunesse (CEJ) en 2021, et de la Convention Territoriale Globale (CTG) à partir de 2022, et également par de nombreux autres dispositifs.

La MSA accompagne les territoires ruraux également via ses propres dispositifs (appel à projet jeune, GMR, Subventions aux projets, Soutien aux initiatives locales (SIL), etc)

Les communes gèrent les écoles et les accueils de loisirs du mercredi ainsi que ceux des jours scolaires, les garderies et les NAP pour ceux qui ont choisis de rester à 4,5 jours de classe par semaine. Elles participent aussi au financement des associations et équipements divers.

De nombreux projets ou équipements sont financés par l'Etat, la Région, le Département, l'Europe.

LA GOUVERNANCE

Conseil Communautaire

Environ une fois par mois
(56 élu.es 3CS)

- Valide le Projet Educatif
- Valide le budget annuel dédié

Comité de Pilotage (COFIL)

1 fois par an

(Président 3CS, vice-président 3CS en charge de la politique Petite enfance-Enfance-Jeunesse, membres de la commission Enfance Jeunesse Représentants CAF, MSA, SDJES, EN)

- Valide les orientations, objectifs, priorités
- Evalue les résultats des actions menées

Service Cohésion Sociale



Commission Enfance Jeunesse

3 à 5 fois par an
(28 élu.es 3CS)

- Définit les orientations, objectifs, priorités
- Propose et défend le budget
- Suit la mise en œuvre et l'évaluation

Comité Technique (COTECH)

1 fois par an

(Chefs de services 3CS : cohésion sociale, patrimoine, piscine, culture, environnement, tourisme)

Coordinatrices : Petite Enfance, Enfance Jeunesse, Action sociale, Santé, Culture
Techniciens CAF, MSA, DSDEN
Centres sociaux)

- Assure le suivi de la mise en œuvre du projet
- Evalue les actions menées
- Est force de proposition par rapport aux besoins identifiés

Comité d'attribution appel à projets

1 fois par an

(Elu.es membres de la Commission Enfance Jeunesse, chef du service de Cohésion Sociale, coordinatrice référente du Projet Educatif)

- Statue sur les projets dans le cadre des appels à projets

L'EVALUATION

L'évaluation se fera au regard des objectifs à atteindre.

Elle sera réalisée en lien avec les partenaires (structures Petite enfance-Enfance-Jeunesse, porteurs de projets, centres sociaux, CAF...).

Elle sera qualitative et quantitative, selon des critères d'effectivité, d'efficience, d'efficacité et de pertinence.

Elle se fera :

- annuellement
- à mi-parcours (fin 2023 / début 2024)
- fin 2026 / début 2027

Il faut tout un village pour éduquer un enfant ...

(Proverbe africain)